

Lu dans la Presse

- Octobre 2002 -

Sommaire :

Journée d'action du transport routier

Transport routier : bilan statistique et social de TLF

Premières pistes du projet ferroviaire de la SNCF

RN 10 : achèvement du doublement des voies en Charente-Maritime en 2003

Transversale ferroviaire Alpes-Atlantique

Régionalisation des transports : Consultation des habitants du Nord du Poitou

Naissance du nouveau TER

Mission d'étude sur le développement du pavillon français et sur le cabotage maritime

Léger redressement du ferroutage en Europe

JOURNEE D'ACTION DU TRANSPORT ROUTIER

Une soixantaine de manifestations ont eu lieu à travers la France à l'appel de l'Union Fédérale Route-CFDT (UFR-CFDT) pour réclamer le versement d'un 13^e mois à l'ensemble de la profession. Outre cette question, l'organisation syndicale souhaitait rappeler qu'au volant «la fatigue tue», alors que selon elle, l'Europe pourrait autoriser les routiers à effectuer 74 heures de travail par semaine. La CFDT voulait également interpeller le gouvernement, notamment pour que la réforme des retraites ne soit pas «le prétexte à une remise en cause du congé de fin d'activité» qui permet aux routiers, en France, de bénéficier de la retraite à 55 ans.

D'après un article paru dans Le nouvel observateur - le Journal Permanent du 28/10/2002

TRANSPORT ROUTIER : BILAN STATISTIQUE ET SOCIAL DE TLF

La fédération des entreprises du Transport et de la Logistique de France (TLF) a présenté un bilan statistique du transport routier de marchandises. Elle indique qu'en 2001, les salaires du transport et de logistique ont augmenté de 17 à 20 % depuis 1994, date de signature du contrat de progrès. Pour les sédentaires, les ouvriers et employés ont vu leur rémunération croître de 21,8 % et les techniciens, agents et cadres de 17,4 % à 21,75 %. Selon TLF, la rémunération des «grands routiers» a augmenté de 27,1 % à 28,2 % et celles des autres «roulants» de 20,8 % à 23,1 %. La fédération précise que le niveau de création d'emplois (24 300 en 2001 et une progression de 20,3 % entre 1997 et 2001) place le secteur du transport et de la logistique parmi les tous premiers. Par contre, elle indique que la hausse des coûts salariaux en 2002, avec la fin du régime spécifique de la durée du travail des conducteurs de messagerie et la mise en place de l'indemnisation du travail de nuit, «s'accompagne d'une dégradation sensible de la situation économique des entreprises» et s'inquiète de la régression du pavillon routier français (-8 % en 5 ans) sur le plan international.

D'après un article paru dans Les échos du 28/10/2002

PREMIERES PISTES DU PROJET INDUSTRIEL DE LA SNCF

Le président de la SNCF, Louis Gallois, a présenté aux salariés de l'entreprise les objectifs prioritaires de la SNCF pour les trois années à venir. Ce projet industriel s'appuie sur la contribution des cheminots issue d'une phase de consultation débutée en avril dernier. Louis Gallois a déclaré vouloir maintenir l'unicité de l'entreprise (pas de filialisation de l'activité fret) et miser sur ses atouts pour retrouver une situation bénéficiaire. Il a indiqué que l'ouverture progressive à la concurrence à l'échelon européen ne constitue pas un handicap mais fournit plutôt l'occasion de

conquérir de nouveaux trafics. Misant davantage sur la qualité de ses prestations, l'entreprise entend proposer des services plus attractifs tels qu'une offre tarifaire compétitive par rapport à l'aérien et des contrats de service pour le fret, assortis de pénalités en cas de non exécution.

D'après un article paru dans Les échos du 23/10/2002

RN 10 : ACHEVEMENT DU DOUBLEMENT DES VOIES EN CHARENTE-MARITIME EN 2003

Les travaux de doublement des deux derniers tronçons de la RN 10 en Charente-Maritime viennent de démarrer au sud de Montlieu-la-Garde. Le montant de ce chantier, qui représente 8 Km, s'élève à hauteur de 25,27 millions d'euros financés à part égale par l'Etat, la Région et le Département. Ces travaux, qui devraient s'achever fin 2003, concerneront également l'aménagement des voies de desserte locale et la construction de trois ouvrages d'art.

D'après un article paru dans Charente-Libre du 19/10/2002

TRANSVERSALE FERROVIAIRE ALPES-ATLANTIQUE (TAA)

L'association ALTRO (association logistique de transport de l'ouest) souhaite promouvoir la création d'une liaison ferroviaire transversale qui relierait la France d'Est en Ouest. Lors de son assemblée générale, en présence de représentants des conseils généraux et régionaux de l'arc Atlantique ainsi que des chambres de commerces et d'industries des régions concernées, le président d'ALTRO, Michel Caniaux notait que cette idée considérée initialement comme utopique, retient aujourd'hui l'attention des élus et décideurs des régions de l'Arc Atlantique. En effet, la TAA sort du classique schéma des axes Nord-Sud avec un passage obligé par Paris. Elle « passerait par le Massif Central et permettrait un gain de temps substantiel. Par exemple, Niort serait rattachée à Poitiers qui ferait partie de l'axe Caen-Rennes-Nantes-Poitiers-Limoges-Clermont-Lyon. Cela mettrait Niort à 2h15 de Lyon ». De plus, ce nouvel axe permettrait le développement du fret ferroviaire qui actuellement ne représente que 7 % du marché .

D'après un article paru dans Sud-ouest du 11/10/2002

REGIONALISATION DES TRANSPORTS: CONSULTATION DES HABITANTS DU NORD DU POITOU

Dans le cadre du transfert de compétences ferroviaires, le conseil régional a annoncé la mise en place d'un comité de bassin Nord Poitou à titre expérimental dont « l'objectif est de favoriser l'expression des besoins et d'émettre des avis sur les actions proposées ». Les collectivités locales, les syndicats de cheminots, les associations d'usagers, les représentants du tissu économique, de l'éducation, du tourisme ainsi que trois personnes tirées au sort parmi celles qui se seront portées volontaires seront consultés afin de définir au mieux l'offre et les besoins en matière de transport ferroviaire dans le Nord de la Vienne et des Deux-Sèvres.

D'après un article paru dans La Nouvelle République du 08/10/2002

NAISSANCE DU NOUVEAU TER

Fruit de la collaboration entre l'usine Alstom à La Rochelle et la SNCF, le Z TER est la nouvelle automotrice destinée à rouler sur les lignes régionales. Ces trains, qui devraient entrer en service commercial début 2003 dès leur homologation, pourront transporter 211 passagers et atteindre la vitesse de 200 Km/heure. 57 commandes ont été enregistrées à ce jour, dont 5 en Poitou-Charentes. L'acquisition de ces rames sera financée par les conseils régionaux.

D'après un article paru dans Sud-Ouest 17 du 07/10/2002

MISSION D'ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAVILLON FRANÇAIS ET SUR LE CABOTAGE MARITIME

Le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a nommé Henri de Richemont (sénateur de la Charente, Maire d'Etagnac et vice-président du Conseil régional de Poitou-Charentes) parlementaire en mission sur le développement du pavillon français et sur le cabotage maritime auprès de Gilles de Robien, ministre de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer et de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer. Selon le communiqué de presse du Ministère des Transports, « *le cabotage maritime, pour lequel la France a pris du retard, doit être favorisé* ». Par conséquent, « *le gouvernement défend une politique nouvelle et ambitieuse du pavillon français et du cabotage maritime. Pour cela, la flotte de commerce doit être soutenue et les différents modes de transport de marchandises rééquilibrés* ».

Henri de Richemont devra faire des propositions au Gouvernement avant le 31 mars 2003.

D'après un article paru dans Les échos du 01/10/2002

LEGER REDRESSEMENT DU FERROUTAGE EN EUROPE

L'Union internationale des sociétés de transport combiné rail-route (UIRR) vient de publier les résultats du transport combiné rail-route en Europe pour les 8 premiers mois de l'année 2002. Après avoir stagné en 2001, le transport combiné semble retrouver une tendance positive avec une hausse de 1 % du trafic. L'UIRR estime que la croissance des trafics aurait pu atteindre 5 à 6 % sans les effets durables des inondations dans l'Est de l'Europe ou la fermeture partielle du Tunnel sous la Manche aux trains de marchandises.

S'agissant de l'avenir, l'organisation indique que le retour à des taux de croissance à deux chiffres est conditionné par l'amélioration de la qualité des prestations de service des sociétés de chemin de fer (augmentation du nombre de locomotives et de conducteurs). Les entreprises ferroviaires et les opérateurs de transport combiné expriment également « *leur inquiétude en ce qui concerne entre autres les capacités insuffisantes d'infrastructure ferroviaire. Les augmentations de trafic attendues au cours des années à venir requièrent des investissements du secteur public dans le réseau ferré, en particulier dans l'espace alpin et les parcours d'appoint* ».

D'après un article paru dans Les échos du 01/10/2002